



## PIECES A FOURNIR A MAÎTRE PEILLER POUR UN DOSSIER D'AIDE JURIDICTIONNELLE

- Formulaire de demande d'aide juridictionnelle complété et signé
- Copie de votre carte nationale d'identité / passeport / titre de séjour (recto-verso)
- Copie de vos/votre livret de famille
- Copie de votre dernier avis d'imposition / de non-imposition
- Copie des justificatifs de ressources de toutes les personnes mentionnées sur votre déclaration d'impôt (sauf pour les personnes contre lesquelles le litige en question vous oppose - exemple : votre époux, pour une demande en divorce) :  
  
Copie de l'ensemble de vos justificatifs de ressources des 6 derniers mois : bulletins de salaire / attestation MSA / relevé d'indemnités journalières de Sécurité Sociale / attestation CAF / attestation Pôle Emploi (avec taux journalier) / autres
- Justificatif de domicile : facture téléphone / quittance de loyer / attestation d'hébergement
- Attestation de votre organisme bancaire sur la situation de vos comptes bancaires et épargne pour en connaître le montant global
- Copie de la convocation en justice (le cas échéant)
- Attestation de votre protection juridique refusant de prendre en charge les honoraires et frais d'avocat liés à la procédure envisagée (sauf affaires familiales ou en défense pénale)
- Copie des décisions d'aide juridictionnelle antérieurement obtenues pour la même affaire (le cas échéant)